

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 8 octobre 2024 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 8 OCTOBRE 2024 À 19H30

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2024**
5. **Finances et administration**
 - 5.1 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.2 Adoption d'une modification au règlement 444-2024, règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
 - 5.3 Autorisation de la version numéro 6 de la programmation 2019-2024 du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
 - 5.4 Autorisation de la création d'un comité sur l'environnement
6. **Urbanisme et environnement**
 - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
 - 6.2 Demande de dérogation mineure 190 Robert-Cauchon
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
8. **Travaux publics**
 - 8.1 Octroi d'un mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburants en vrac
9. **Sécurité publique**
 - 9.1 Autorisation d'une entente intermunicipale d'entraide en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry
 - 9.2 Autorisation d'une activité de financement au profit de la Fondation des pompiers du Québec et de l'organisme Unité communautaire de mesures d'urgence
10. **Fermeture de la séance**